

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 27 mai 2024

OBJET :

Adhésion au club des territoires innovants

Rapporteur : A. VOIDIER

Délibération n°19

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre du Plan « 5000 terrains de sport », la ville d'Essey-lès-Nancy a bénéficié d'un co-financement de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et de la Fédération Française de Football (FFF) pour la création d'un terrain de Foot5.

Or, le Cahier des Charges de ce dispositif prévoit que les porteurs de projet sont également tenus de respecter plusieurs engagements :

- assurer la visibilité de la contribution financière de l'ANS et de la FFF sur le nouveau terrain,
- rejoindre le « Club des Territoires Innovants » en adhérent à ce dispositif,
- informer de l'état d'avancement du projet.

Le « Club des Territoires Innovants » vise à proposer un accompagnement fort aux territoires impliqués dans le développement des nouvelles pratiques. Ce dispositif prévoit des rencontres et des webinaires autour de diverses thématiques allant de l'utilisation des terrains à leur entretien en passant par l'organisation d'évènements, l'habillement et l'animation.

Le Club se veut un outil au service des territoires, qui les aide à faire vivre leurs installations en générant des idées de contenus et d'animation. Il s'inscrit aujourd'hui dans la dynamique de développement de la pratique sportive en France et dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

PROPOSITION

Vu l'avis de la commission « Vie culturelle et sportive » en date du 13 mai 2024. Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au « Club des Territoires Innovants ».

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 30 mai 2024.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,

Hubert ROSSIGNON



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	21
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	17 mai 2024
- Convocation distribuée le :	17 mai 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	31 mai 2024
- Publication du procès-verbal sur le site internet de la ville le :	28 juin 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME DROUVILLE, M. ROSSIGNON, Adjoints.

- MME BARDOUL, M. BRUNE, MME SCHINDLER, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. GONCALVÈS, MME DEL MANCINO, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Jacky THOUVENIN à M. Hubert ROSSIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- M. Gilles BOURGUIGNON à Mme Nadine CADET
- Mme Marie LOZINGUEZ à Mme Elise DROUVILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- M. Michel PERRI à M. Christophe CHEVARDE
- M. Mathieu RIFF à M. Pascal LAURENT

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Hubert ROSSIGNON

Pour extrait

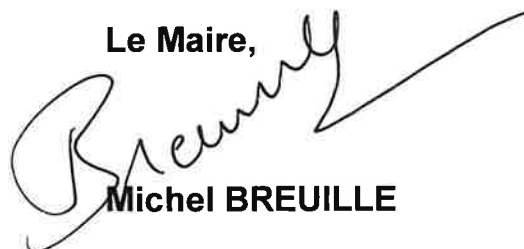
Le secrétaire de séance,



Hubert ROSSIGNON



Le Maire,



Michel BREUILLE

